

Date de la convocation : **vendredi 22 novembre 2024**Conseillers en exercice : **19**Date d'affichage du Procès-verbal : **3 décembre 2024**Conseillers présents : **15**Nombre de procuration : **3**

Le mercredi vingt-sept novembre deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil de la mairie, sous la Présidence de Monsieur Gérard BANQUET, Maire de MONS.

Présents : Gérard BANQUET, Alice VILLEMAGNE, Bernard DANIEL, Chrystelle LEYRIS, Michel GORDOT, Daniel SAUVAGE, Patrick LECOMTE, Yvelise ROPTIN, José PASQUALETTI, Karine COMBE, Nathalie LEFEVRE, Mickaël DUREZ, Jean-Louis REYNAUD, Vanessa AIRAL, Anthony FERNANDEZ

Pouvoirs : Céline DURAND à Alice VILLEMAGNE, Christel FIETKAU à Michel GORDOT, Yann RICHE à Nathalie LEFEVRE

Absents excusés : Virginie BOYER

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Mme Alice VILLEMAGNE est désignée secrétaire de séance.

Communication ayant été faite et les membres du conseil municipal n'ayant aucune remarque à formuler, le procès-verbal de la séance du mardi 24 septembre 2024 est approuvé à l'unanimité

Tous les membres du conseil municipal ont été destinataires des annexes et de tous les projets des délibérations.

ORDRES DU JOUR :

1°) Achèvement des travaux de l'agenda programmé pour l'accessibilité des PMR

Michel GORDOT informe que l'ensemble des travaux pour l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite ont été réalisés ; la synthèse de la levée des dernières réserves va être adressée au bureau de contrôle afin d'obtenir le rapport final sans réserve.

2°) Point des travaux de la traversée de Mons

Monsieur le Maire indique que l'ensemble des travaux de la première tranche sont terminés. Le radar actuel va être remplacé par un modèle plus ludique. Des chicanes provisoires devant être réalisées dans la tranche deux ont été mises en place en test jusqu'au redémarrage des travaux. Une réunion de concertation avec les riverains sera organisée avant le redémarrage des travaux début 2025.

3°) Point des travaux de voirie 2024

Monsieur le Maire informe qu'une partie des travaux a été réalisée, notamment le chemin de Couneuve, le chemin de Bel Air, le chemin du mas des Maçons et de la place Pasteur au Serre du Viradel sont terminés ; la totalité des travaux sera terminée début 2025

4°) Inauguration de l'espace santé

Monsieur le Maire indique que l'inauguration aura lieu le mercredi 4 décembre à 11h00 en présence des autorités et de l'équipe médicale ; tous les membres du conseil municipal sont invités ; préparation le mercredi 4 décembre de 9h00 à 11h00

5°) Repas des aînés

Tous les préparatifs sont terminés ; mise en place de la salle le samedi 30 novembre 2024

6°) Assurance santé communale

Daniel SAUVAGE se rapprochera du prestataire pour avoir un droit de regard sur la communication qu'il compte mettre en place et lui demander d'assurer le nettoyage du foyer lors de chaque utilisation.

DELIBERATIONS :

039-2024 Eau potable – Rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service (RPQS)

Monsieur le Maire après avoir demandé si chacun a pris connaissance du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau potable a fait voter

Le conseil municipal a voté à l'unanimité

040-2024 Assainissement non collectif – Rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service (RPQS)

Monsieur le Maire après avoir demandé si chacun a pris connaissance du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service de l'assainissement non collectif a fait voter

Le conseil municipal a voté à l'unanimité

041-2024 Assainissement collectif – Rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service (RPQS)

Monsieur le Maire après avoir demandé si chacun a pris connaissance du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service de l'assainissement collectif a fait voter

Le conseil municipal a voté à l'unanimité

042-2024 Convention de mise à disposition d'une parcelle à ENEDIS

Il est demandé à Monsieur le Maire d'être attentif au positionnement du transformateur préfabriqué à proximité du groupe scolaire par Enedis pour renforcer son réseau

Le conseil municipal a voté à l'unanimité

043-2024 Mise à jour du RIFSEEP des personnels des Collectivités

Alice VILLEMAGNE nous rappelle que ce document a déjà été présenté lors d'un précédent conseil municipal, qu'il a été validé par le Centre de Gestion du Gard, qu'il doit être voté afin d'être conforme à la législation actuelle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote : 1 voix contre (Vanessa AIRAL), 1 abstentions (Anthony FERNANDEZ), 16 voix pour

044-2024 IFSE relatif aux gardes champêtres

Cette délibération a été retirée

045-2024 Création d'un emploi permanent de rédacteur

Alice VILLEMAGNE rappelle qu'il s'agit d'une régularisation pour un agent qui effectue cette mission depuis plusieurs années et qu'un nouveau texte nous permet de réaliser aujourd'hui

Le conseil municipal a voté à l'unanimité

046-2024 Mandat spécial aux élus municipaux dans le cadre du 106^{ème} Congrès des Maires

Monsieur le Maire précise que cette délibération permet de rembourser les frais des élus pour leur participation au congrès annuel des maires

Le conseil municipal a voté à l'unanimité

047-2024 Demande de participation financière au Département - Aménagement du boulodrome

Monsieur le Maire informe que cette délibération va permettre de demander une subvention au Département pour l'aménagement du boulodrome, la création d'espaces intergénérationnel et des zones d'ombrage.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote : 1 voix contre (Vanessa AIRAL), 16 voix pour

048-2024 Demande de participation financière auprès de la Région Occitanie - Aménagement du boulodrome

Monsieur le Maire informe que cette délibération va permettre de demander une subvention à la Région Occitanie pour l'aménagement du boulodrome, la création d'espaces intergénérationnel et des zones d'ombrage.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote : 1 voix contre (Vanessa AIRAL), 16 voix pour

049-2024 Demande de participation financière auprès de l'Etat - Réhabilitation ancienne école de la Rouviérette

Monsieur le Maire informe que cette délibération va permettre de demander une subvention auprès de l'Etat pour la réhabilitation énergétique de l'ancienne école de la Rouviérette.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité

050-2024 Fonds de concours 2024 Alès Agglomération - Réhabilitation ancienne école de la Rouviérette

Monsieur le Maire informe que cette délibération va permettre de demander une subvention auprès de l'Etat pour la réhabilitation énergétique de l'ancienne école de la Rouviérette.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité

051-2024 Demande de subvention auprès de la Région Occitanie pour le salon d'Art
Cette délibération a été retirée

052-2024 Décision Modificative N° 2 - Exercice 2024

Monsieur le Maire informe que pour donner suite à l'augmentation du nombre de repas au groupe scolaire et d'une erreur de facturation d'EDF notamment, il est nécessaire de faire des régularisations de comptes à comptes tout en restant dans le cadre du Budget 2024

Le conseil municipal a voté à l'unanimité

053-2024 Etat descriptif de division, règlement de copropriété et ventes des locaux de l'espace santé
Monsieur le Maire

Cette délibération permet de réaliser les cessions des locaux de l'espace santé aux professionnels de santé

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote : 2 abstentions (Vanessa AIRAL, Anthony FERNANDEZ), 16 voix pour

054-2024 Vente d'un terrain communal à Monsieur PERIN Hervé

Monsieur le Maire informe qu'il s'agit de la régularisation de la vente d'une parcelle de terrain à Monsieur PERIN Hervé à Maruéjols-les-Bois

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote : 1 voix contre (José PASQUALETTI), 2 abstentions (Nathalie LEFEVRE, Vanessa AIRAL, Anthony FERNANDEZ), 14 voix pour

Athalie -2024 Vente d'un terrain communal à Monsieur ROBERT Sébastien

Monsieur le Maire informe que Monsieur ROBERT Sébastien souhaite acquérir un délaissé de parcelles sur le site de la PVR. Il s'agit de l'emprise d'une partie de la voirie que l'unité territoriale d'Alès nous a demandé de condamner en cours d'opération. L'acte de vente comporterait une servitude pour le passage de canalisation AEP ainsi que l'obligation d'entretien de cette parcelle et surtout du ruisseau en bordure de terrain. Accord est donné ce jour pour un prix de 5,00 € le m². Sous réserve de la vérification du prix d'acquisition de ces parcelles lors de la réalisation de la PVR par la Notaire.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité

056-2024 Mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif de 2025

Monsieur le Maire informe que cette délibération permet de régler les dépenses d'investissement avant l'adoption du BP 2025 dans la limite du quart des crédits ouverts l'année précédente, soit :

Montant budgétisé sur le BP 2024 (dépenses d'investissement) :	995 797.65 €
(Hors chapitre 16 « remboursement d'emprunt »)	
Sommes mobilisables pour le premier trimestre 2023 :	
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles	19 500,00 € x 25/100 4 875,00 €
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	17 000,00 € x 25/100 4 250,00 €
Chapitre 23 : Immobilisations en cours	959 297,65 € x 25/100 239 824,41 €
Montants cumulés :	248 949,41 €

Le conseil municipal a voté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à vingt heures trente-cinq.

Fait à Mons,
Le mercredi 27 novembre 2024

Secrétaire de séance
Alice VILLEMAGNE

Maire et Président de la séance,
Gérard BANQUET